

**DÉLIBERATION RELATIVE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPETENCES DU COLLEGE SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
POUR L'ANNÉE 2025-2026**

- *Vu le code de l'éducation en ses article L613-1et L712-6-1 ;*
- *Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence en son article 13 ;*
- *Vu les statuts de l'université de Bordeaux en son article 41 ;*
- *Vu la charte des examens votée en Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 7 mars 2024*
- *Vu les règlements des études du Collège Sciences et Technologies voté le 19 septembre 2025*

Considérant qu'il appartient au Collège Sciences et Technologies de déterminer les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

**Article 1**

Le Collège Sciences et Technologies, par délibération de son conseil, précise les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour l'année 2025-2026.

**Article 2**

Les M3C des mentions (ou spécialités) licences, licences professionnelles et masters délivrés par le Collège Sciences et Technologies, sont annexées à la présente délibération.

**Article 3**

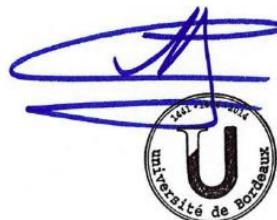
Les modalités de contrôle de connaissances et des compétences seront portées à la connaissance des étudiants concernés au plus tard dans le mois de la rentrée universitaire de chaque formation sur le site des unités de Formation et/ou du collège ou institut, et tout autre moyen de communication mis en place par la structure.

La présente délibération sera transmise à la direction de la formation et de la gestion des cursus (DFGC), dès son approbation.

**Article 4**

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'université de Bordeaux.

Adoptée à l'unanimité des votes exprimés :  
22 votes pour  
0 vote contre  
0 abstention



Christophe Champion,  
Directeur du Collège Sciences et Technologies